

Genève, le 10 novembre 1995

**PAR PORTEUR**  
Monsieur Thierry HEPP  
Administration Fiscale Cantonale  
Division de l'Enregistrement  
des Successions et Impôts Fonciers  
Rue du Stand 26  
1204 GENEVE

On voit sur les conventions, qu'elles ont été établies au lendemain de la rencontre du 14 novembre 1995 et ont été signées le 16 novembre 1995.

**N/Réf.** : PM/nb

Cher Monsieur,

Par ces quelques lignes, je tiens à vous remercier de la diligence avec laquelle vous avez traité le gros dossier de cession de droits litigieux.

Je joins aux présentes, deux avant-projets d'acte et vous informe que nous nous réunirons, mardi 14 novembre prochain, pour établir les documents définitifs.

Je vous tiendrai au courant du suivi de ce dossier.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre MOTTU, not.

Annexes mentionnées